

Un guide attentionné
Laurence Montel, Maîtresse de conférences
à l'Université de Poitiers

J'ai rencontré Jean-Claude Farcy à l'université de Nanterre en 1997, pendant ma maîtrise. Francis Démier m'avait proposé d'aborder « La petite délinquance à Marseille sous le Second Empire ». Il envisageait alors d'écrire, avec un chercheur CNRS, qui n'était autre que Jean-Claude, une histoire de la criminalité en France qui se serait fondée sur une multitude de monographies locales, réalisées par des étudiants de maîtrise, sous la surveillance bienveillante de ce dernier. La première image nette que je garde de lui est celle d'un monsieur au regard perçant et amusé, présent dans le bureau de mon directeur au moment de la soutenance et s'excusant d'être venu sans mon mémoire. Vu son épaisseur, il avait craint de se surcharger, mais il s'était empressé d'ajouter qu'ainsi, il n'avait pas risqué d'oublier dans le train un travail, d'après lui, de valeur. C'est là que s'est nouée notre relation.

Il a joué un rôle majeur dans mes débuts de jeune chercheuse, d'abord en suggérant la question du Milieu marseillais qui deviendra le sujet de ma thèse, prenant acte du faible intérêt des historiens pour la criminalité organisée. Francis Démier était mon directeur de thèse. Pris par de multiples engagements, ce professeur me suivait de plus loin que Jean-Claude, modérant néanmoins certaines de ses ambitions prométhéennes. Je me souviens en effet que m'initiant aux arcanes de l'histoire sérielle, non sans m'avoir considérablement aidée à manipuler le logiciel 4^e Dimension (en particulier en me fournissant les architectures de 5 bases, et en prenant le temps, un jour qu'il était pour une autre raison de passage aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône, de numériser pour moi certains registres du tribunal correctionnel), il m'avait expliqué qu'on ne pouvait pas faire de statistique sérieuse sans connaître précisément la composition démographique de la population marseillaise. Je me lançais donc dans la saisie informatique des registres de recensement de la ville pendant quelques semaines, le temps que Francis Démier nous ramène à la raison – c'est-à-dire au temps malgré tout limité dont on dispose pour écrire un doctorat, une raison qui ne valait pas pour Jean-Claude dont chacun reconnaît sidérante et hors du commun, la force et la rapidité de travail, que ses courtes pauses du midi à la BNF pour s'alimenter d'une barre chocolatée, ne suffisaient pas à expliquer.

Jean-Claude Farcy était inquiet que je n'ose pas m'insérer dans le monde scientifique. Un jour alors que j'étais en DEA, il m'avait donné rendez-vous sur l'esplanade de la nouvelle bibliothèque François-Mitterrand, bien sûr un quart d'heure avant l'ouverture. Il m'avait avoué penser que j'étais « comme lui », c'est-à-dire timide et réservée, provinciale, étrangère au monde académique du fait de ma provenance sociale, et du genre à ne pas m'aventurer dans les institutions impressionnantes, ce qui n'était pas complètement faux. Il m'avait alors

chaperonnée du service des inscriptions à la salle L en passant par les ordinateurs et l'interface de commandes de livres. Cette année-là, j'avais aussi obtenu grâce à lui, qu'Alain Faure me fasse travailler comme vacataire au Centre d'histoire de la France contemporaine. Alors, tous deux travaillaient sur l'histoire de la mobilité des conscrits français. Ils me donnaient l'impression de très bien se connaître et de s'entendre particulièrement bien. Alain Faure m'avait un jour rapporté que Jean-Claude vérifiait ses notes de bas de page, et avait contesté la rigueur des numéros des pages indiqués, pour ses références bibliographiques. Alain lui avait rendu la pareille en épluchant les siennes, jusqu'à lui en indiquer une qui laissât à désirer. Alors que le département d'histoire de Nanterre, et le monde académique plus amplement, m'apparaissaient progressivement comme un vaste espace d'affrontement d'egos et d'intérêts, le duo de ces deux chercheurs me semblait sain et chaleureux, et le Centre de recherches un refuge.

Lorsque j'ai quitté Paris, pour m'immerger dans les archives marseillaises, j'ai débuté avec Jean-Claude Farcy une correspondance au long cours. Si j'ai perdu une partie de ces échanges, je conserve nombre de messages de lui pour la période 2007-2014. Nous parlions essentiellement d'histoire et de nos travaux respectifs, au quotidien – quoique je me souviens avoir vu sur son conseil *La Journée de la jupe* (2008). Il était soucieux de la situation de l'enseignement secondaire, je professais alors en collège tout en rédigeant mon doctorat. Certains de ses mails contiennent des ressources : il n'hésitait jamais à partager données et notes de lecture. Mais le plus souvent, il me prodiguait des conseils de méthodologie, m'indiquait des procédures de calcul sous 4^e Dimension, et il réfléchissait avec moi à la constitution de mon jury de thèse, et à la manière dont il fallait que je travaille et j'écrive, suivant sa composition. Il m'écrivait ainsi, le 20 octobre 2007 : « J'ai oublié de vous rappeler, à propos de Dominique Kalifa, mais je vous l'avais déjà signalé, que celui-ci aimait citer des rapports de PG [des Procureurs Généraux] du début du XX^e siècle sur les difficultés de la répression de la grande criminalité (je crois dans la série BB/18). Vous m'aviez dit alors ne pas les avoir encore consultés. Il faut le faire !!! Si besoin est, je peux fouiller dans mes mails pour retrouver les références précises ». Il me faisait part dans le même message de ses échéances du moment, avec la modestie et l'altruisme qu'on lui connaît : « J'irai prochainement à la BN, mais en ce moment la circulation des trains est incertaine, puis beaucoup des ouvrages dont j'ai besoin sont incommunicables (c'est la peste !), et je vais être pris les deux mois prochains par deux soutenances, deux colloques et je ne sais plus quoi, ah oui, un "cours" sur le procès pénal pendant la Révolution pour l'École nationale des Greffes. J'aurais dû refuser, mais comme dit Alain Faure, je ne sais pas faire ! Je retourne maintenant à la rédaction d'une introduction à un chapitre issu de contributions au colloque de la police, s'étant déroulé à Caen, pour lequel je suis totalement ignare ». Jean-Claude Farcy m'a accompagnée durant toute ma thèse. Intensément les trois

premières années, de plus loin ensuite, lorsque j'ai été prise par l'enseignement, puis la vie de famille. Je me souviens qu'il avait été marqué par la raréfaction de mes messages, tout en ajoutant que c'était normal. Il ne m'en tint pas rigueur.